

Classe	8
GE	I
No de danger	886
UN	1790

CHARGEMENT**Acide fluorhydrique (contenant plus de 60% de fluorure d'hydrogène)****Nom de produit: HAZCHEM HYDROSOL**

- Liquide fumant habituellement incolore - Odeur perceptible.
- Complètement miscible à l'eau.

NATURE DU DANGER

- Très corrosif.
- Le contact avec le liquide cause de graves dommages: aux yeux, à la peau, aux voies respiratoires.
- Peut attaquer de nombreux matériaux (entre autres les vêtements)
- Attaque de nombreux métaux en dégageant de l'hydrogène, lequel est inflammable et forme un mélange explosif avec l'air.
- Toxique: par absorption par la peau, par inhalation, par ingestion. Les symptômes peuvent se manifester seulement après plusieurs heures.
- La vapeur empoisonne: par inhalation.
- L'échauffement peut produire des gaz toxiques.
- Se décompose en cas d'incendie en dégageant des gaz toxiques: fluorure d'hydrogène.
- La vapeur est plus lourde que l'air et se répand au ras du sol.

PROTECTION INDIVIDUELLE

- Appareil de protection respiratoire qui permet au chauffeur de se sauver, par exemple un masque ou une capeline de sauvetage avec un filtre combiné pour gaz, vapeurs et particules toxiques.
- Lunettes protectrices ou visière de protection faciale.
- Vêtement léger de protection.
- Gants protecteurs.
- Chaussures protectrices.
- Une bouteille avec de l'eau pour rincer les yeux.

EQUIPEMENT D'INTERVENTION

- Non applicable.

MESURES D'ORDRE GÉNÉRAL QUE DOIT PRENDRE LE CONDUCTEUR

- Arrêter le moteur.
- Pas de flammes nues. Ne pas fumer.
- Disposer des signaux d'avertissement autoporteurs sur la route et prévenir les autres usagers de la route du danger.
- Tenir le public éloigné de la zone dangereuse. Se tenir du côté du vent.
- Prévenir la police et les pompiers le plus tôt possible.

MESURES SUPPLÉMENTAIRES ET/OU SPÉCIALES QUE DOIT PRENDRE LE CONDUCTEUR

- Revêtir l'appareil de protection respiratoire et quitter la zone de danger.
- Si la substance s'est déversée dans un cours d'eau ou dans les égouts, ou s'est répandue sur le sol ou la végétation, avertir la police.

INCENDIE

- Ne pas intervenir en cas d'incendie impliquant la cargaison.

PREMIERS SECOURS

- Si la substance a pénétré dans les yeux, les laver immédiatement avec beaucoup d'eau jusqu'à ce qu'une assistance médicale soit donnée.
- Enlever immédiatement les vêtements contaminés et inonder la peau atteinte avec de l'eau. Laver ensuite avec du savon et de l'eau.
- Requérir le secours d'un médecin quand quelqu'un présente des symptômes apparemment dus à l'inhalation, à l'ingestion ou au contact de la substance avec la peau ou les yeux.
- Les personnes qui ont inhalé les fumées produites par un feu ou par une réaction chimique peuvent ne pas avoir de symptômes immédiats. Elles doivent être amenées chez un médecin auquel on présentera cette fiche. Le patient doit être placé sous surveillance médicale pendant au moins 24 heures.

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES POUR LES SERVICES D'INTERVENTION

- Consulter un expert immédiatement.
- Maintenir le(s) récipient(s) au frais en les arrosant d'eau s'ils sont exposés au feu: Attention à la réaction dangereuse avec l'eau s'il y a rupture des récipients.
- Eteindre l'incendie avec de l'eau pulvérisée, de la mousse, ou de la poudre chimique.
- Ne pas utiliser le jet d'eau.
- Utiliser de l'eau pulvérisée pour rabattre les vapeurs.
- Boucher les égouts et évacuer les sous-sols, les tranchées de travail.
- Maintenir au sec le reste du chargement.
- Utiliser des récipients secs en plastique ou en acier inoxydable pour réemballer.
- Ne pas nettoyer la route avec de l'eau.

Informations complémentaires

No DE TÉLÉPHONE D'URGENCE: 0161 339 0821

In case of Emergency Contact: David Howard

- HazChem Systems Ltd

212-214, Katherine Street,

Ashton-Under-Lyne, Lancashire OL6 7AS

© Cefic Préparé par le Cefic sur la base de renseignements disponibles les plus sûrs, le Cefic ne peut cependant garantir que les renseignements soient suffisants ou corrects dans tous les cas

Cefic TEC(R) - 80S1790-I

S'APPLIQUE SEULEMENT PENDANT LE TRANSPORT PAR ROUTE FRANÇAIS (FRENCH)

1 01/01/2009

Révision par Cefic 10/2004 Edition: ADR 2007.0